



penelopes@penelopes.org III 30 janvier 2001

Chômage des femmes

41% de la population active, 50% des chômeurs, tel est le profil de la femme active en Europe. Le taux d'activité des femmes ne cesse d'augmenter. En France, les femmes sont trois fois plus nombreuses à travailler qu'au début du 19e siècle. En Europe aujourd'hui, près de 4 femmes sur 5, ayant entre 25 et 44 ans, occupent un emploi ou en recherchent un. 11,5% des Européennes sont au chômage contre 8% des Européens. De tout temps, les chômeuses ont été plus nombreuses que les chômeurs. A contrario, aux Etats-Unis et au Japon, l'écart chômeuses/chômeurs est quasi nul. Ce ne sont ni les récessions économiques successives, ni les reprises qui influent sur la courbe du chômage des femmes. Des facteurs "sociaux", contre lesquels les mesures gouvernementales en faveur de l'emploi sont vaines, sont les moteurs de cette inégalité.

Les économies des pays occidentaux se sont toujours reposées sur un matelas de main d'œuvre féminine flexible. Les périodes de guerre enrôlent les femmes dans les usines d'armement. Le lendemain, elles sont invitées à participer au développement du pays, en le repeuplant (le Baby boom des années 60). Depuis la crise du pétrole (fin des années 1970), l'accroissement des emplois peu qualifiés ou précaires, ajouté à la pénurie des structures d'accueil des enfants en bas âge, ont envoyé un grand nombre de femmes actives au chômage. Démissions (deux fois plus que les hommes), congés maternités ou parentaux (cinq fois plus), recherche d'un emploi plutôt qu'exercice d'un métier, développement des politiques de temps partiels (sept fois plus que les hommes) et du travail à domicile, harcèlement sexuel, caractérisent les handicaps que cumulent les femmes lorsqu'elles se mettent en quête de trouver ou retrouver un travail. Majoritairement présentes dans des emplois sous-qualifiés, concentrées dans un panel d'activités réduit - 6 catégories socioprofessionnelles sur 31 regroupent 60% de l'emploi des femmes, essentiellement dans le secteur tertiaire -, elles sont, de fait, sous-employées, fragilisées et leur nombre ne cesse d'augmenter parmi les chômeurs de longue durée. De plus, elles sont moins nombreuses à percevoir des indemnités (une chômeuse sur trois, contre un chômeur sur deux).

Les jeunes femmes sont les plus touchées. Bien qu'elles soient de plus en plus diplômées, elles sont au moins 40% plus nombreuses que leurs camarades masculins à pointer à l'agence pour l'emploi. En France, une fille sur trois contre un garçon sur cinq n'a pas d'emploi. A formation identique, les jeunes femmes n'exercent pas les mêmes métiers que les hommes, n'occupent pas les mêmes secteurs et n'ont pas les mêmes responsabilités. Seraient-elles victimes d'une discrimination à l'embauche?

L'autonomie financière est maintenant une évidence. En France, 9 femmes seules sur 10 et 3 femmes mariées sur 4 travaillent ou cherchent un emploi. Mais, plus touchées par la pauvreté, en charge des enfants, davantage amenées à accepter n'importe quel emploi (caissières, vendeuses, serveuses, femmes de ménage...), dans n'importe quelle condition - CDD, stage en entreprise...-, les femmes paient les frais de leur indépendance. Alors, problème individuel ? Situation économique contemporaine ? Fait de société ? Phénomène culturel ? Loi du genre ? La Belgique et les pays latins, Espagne, Italie, Grèce, Portugal, répondent en rivalisant au concours, toutes catégories, des plus grandes discriminations. (sources : CNRS 1994, INSEE 1995, " Sociologie de l'emploi ", M. Maruani, E. Reynaud, Edt. La Découverte 1993)

Joelle Palmieri